

L'Éco-sentier de Villevieille



Visorando



Randonnée n°29560971

Une randonnée proposée par rlsanso

La commission environnement et l'association "Les écologistes de l'Euzière" vous proposent cette randonnée.

Le parcours est jalonné de 5 panneaux thématiques sur le thème des "Jardiniers invisibles (micro-faune)".

Durée : 1h35
 Distance : 4.98km
 Dénivelé positif : 45m
 Dénivelé négatif : 43m
 Point haut : 96m
 Point bas : 45m

Difficulté :
 Retour point de départ : Oui
 Activité : A pied
 Commune : Villevieille (30250)

Description

(D) Départ au parking du Château de Villevieille.

Emprunter l'Allée du parc, le chemin Lou Cayle, la traverse des Eaudes, le chemin de la Roquette, le chemin de Soulas, le chemin de Biron.

Au bas de la descente, le panneau n°(1) : La seconde vie du bois mort (Voir ci-après).

En arrivant sur le chemin des Prairies, tourner à gauche; Au poteau Mas de Baudran, prendre à droite la direction du bois de Clapisse. Immédiatement à droite le panneau n°(2) : A l'ombre et au frais (Voir ci-après).

Au poteau Bois de Clapisse, prendre à droite jusqu'à la voie verte au Poteau Pont de Corbières.

Longer la voie verte (à droite) jusqu'au poteau de la voie Ludevia.

A 100 mètres à droite, prendre la Voie Ludevia, jusqu'au panneau (3) : A la chaleur du calcaire (Voir ci-après).

Remonter le chemin de l'ancienne voie romaine jusqu'au panneau (4) Les constructions de pierres et jusqu'au (5) La vigne, un écosystème (Voir ci-après).

Pour rejoindre le point d'arrivée, prendre à droite au poteau de Belleau.

Points de passages

- D/A Parking du Château**
N 43.790047° / E 4.096354° - alt. 88m - km 0
- 1 La seconde vie du bois mort**
N 43.782603° / E 4.107065° - alt. 72m - km 1.46
- 2 A l'ombre et au frais**
N 43.782213° / E 4.110569° - alt. 51m - km 1.81
- 3 A la chaleur du Calcaire**
N 43.777082° / E 4.106063° - alt. 69m - km 2.97
- 4 Les constructions de pierres**
N 43.781761° / E 4.102905° - alt. 91m - km 3.58
- 5 La vigne, un écosystème**
N 43.784602° / E 4.100162° - alt. 93m - km 4.01
- D/A Parking du Château**
N 43.789954° / E 4.096348° - alt. 90m - km 4.98

Informations pratiques

(1) La seconde vie du bois mort : <https://www.mairie-villevieille.fr/envir...>

(2) A l'ombre et au frais : <https://www.mairie-villevieille.fr/envir...>

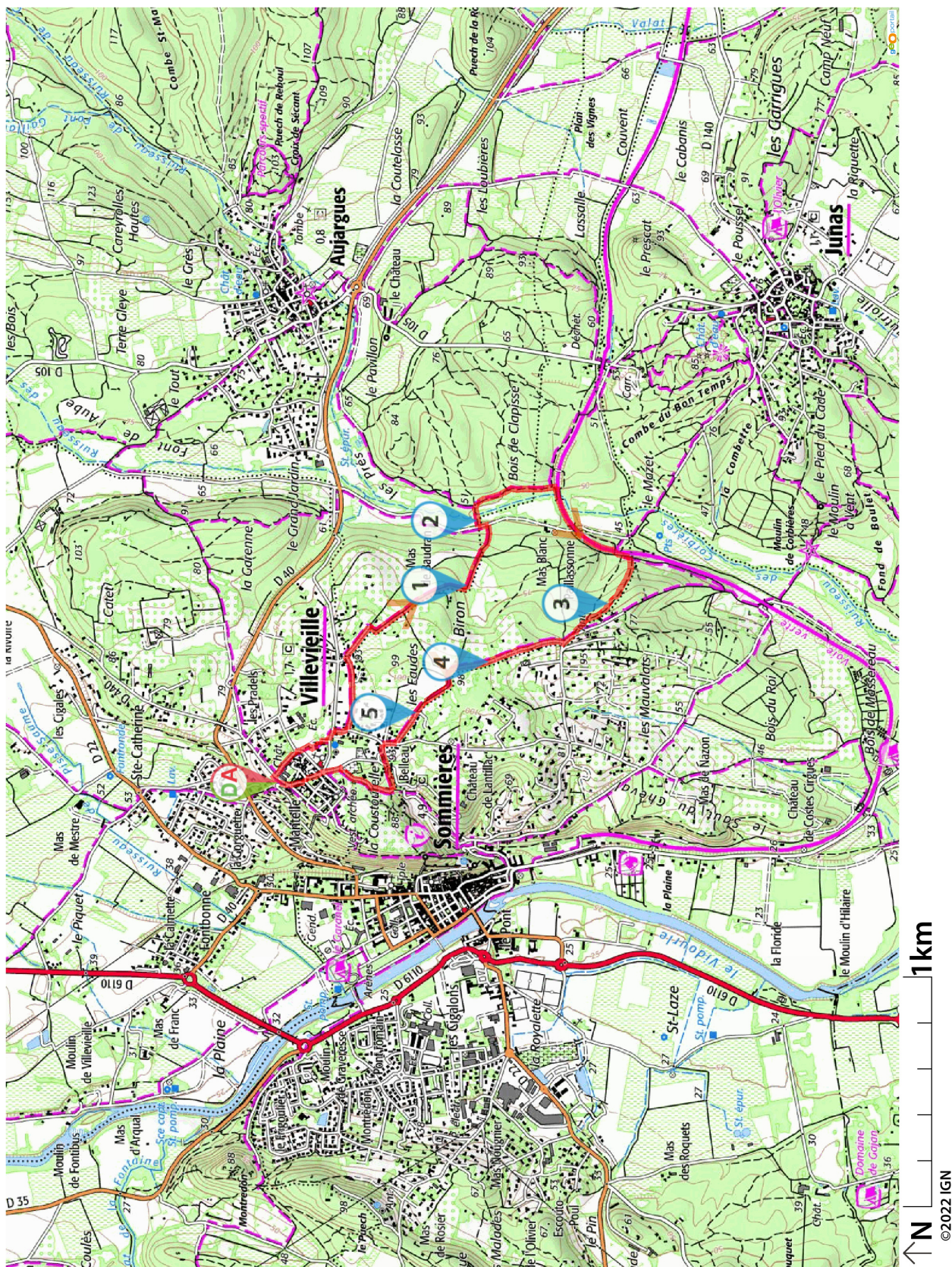
(3) A la chaleur du calcaire : <https://www.mairie-villevieille.fr/envir...>

(4) Les construction de pierres : <https://www.mairie-villevieille.fr/envir...>

(5) La vigne, un écosystème : <https://www.mairie-villevieille.fr/envir...>

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/29560971>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



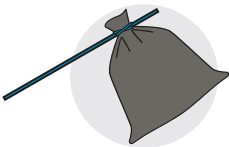
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.